



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
à la Réunion de la Commission de l'éducation, de la  
communication et des affaires culturelles de l'Assemblée  
parlementaire de la Francophonie**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire  
de la Francophonie (APF)**

**Fort-de-France, Martinique  
5 et 6 mars 2007**

# Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne qui a participé à la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) tenue à Fort-de-France (Martinique) les lundi 5 et mardi 6 mars 2007 a l'honneur de présenter son rapport. Composée de l'honorable Andrée Champagne, sénatrice et présidente de la Section canadienne de l'APF, la délégation était accompagnée de monsieur Denis Robert, secrétaire administratif intérimaire de la Section.

Les sections suivantes étaient représentées : Andorre, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles), France, Gabon, Hongrie, Jura, Macédoine, Mali, Maroc, Niger, Ontario, Québec, République centrafricaine, Roumanie, Suisse, Vallée D'Aoste.

La Commission s'est réunie à l'Assemblée départementale de la Martinique à l'invitation du président délégué de la Section française de l'APF, monsieur Bruno Bourg-Broc. Les délibérations étaient dirigées par le président de la Commission, monsieur Ego Perron, président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste (Italie).

À leur arrivée à l'Assemblée départementale, les membres de la Commission ont été accueillis par le président du Conseil général, monsieur Claude Lise, sénateur de la Martinique et membre de la Section française de l'APF.

Au cours de leurs travaux, les membres de la Commission ont débattu les thèmes d'actualité suivants :

## **La ratification de la Convention sur la diversité culturelle**

Les membres de la Commission ont fait le point sur l'état de ratification de la Convention sur la diversité culturelle. En date de la présente réunion de la Commission, 45 États ont ratifié la Convention. Ce qui signifie que celle-ci entrera en vigueur à compter du 18 mars 2007. La sénatrice Champagne a témoigné du rôle du Canada dans l'encouragement des autres pays à ratifier la Convention.

## **La ratification des conventions de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel**

Concernant la ratification des conventions sur la protection du patrimoine culturel, les rapporteurs du Niger et du Cameroun ont souligné que l'ignorance par les parlements de l'existence de ces conventions et la charge horaire des sessions parlementaires expliquent en partie les raisons de la non-ratification de ces conventions. Les membres ont estimé nécessaire de poursuivre la promotion en faveur de la ratification des conventions.

## **La politique du livre en français**

La diffusion du livre dans l'espace francophone est un enjeu capital à multiples entrées : enjeu culturel, éducatif, économique et politique. Cette diffusion est un outil central de développement et d'affirmation d'une identité collective et individuelle. Grâce au rapporteur de la Section française, les membres de la Commission ont pu cerner la problématique de la diffusion du livre francophone. Les débats ont porté sur la

diffusion, les initiatives privées, le rôle des organismes internationaux ainsi que la coédition.

### **Les politiques migratoires au sein de l'espace francophone**

Le processus de mondialisation met en relief l'importance des mouvements migratoires entre le Sud et le Nord, entre l'Afrique et l'Europe. Au Sud comme au Nord (les pays d'Europe de l'Est), une nouvelle forme de migration, plus mobile qu'autrefois, se développe. Il est de plus en plus question de migration étudiante, qualifiée, de migration sous contrat, de boursiers et d'échanges de compétences et de savoir-faire. Malheureusement, les médias nous exposent trop souvent les tentatives périlleuses de jeunes Africains voulant entrer en Europe. À titre de solution possible, l'exemple de la coopération entre la France et le Burkina Faso fut cité.

Les membres ont également débattu les points suivants :

- L'impact des cultures et le rôle des parlements dans le processus démocratique de l'espace francophone;
- Les activités du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida.

En l'absence de monsieur Jacques Chagnon, rapporteur de la Section québécoise, il fut décidé de reporter l'étude de l'Avis de l'APF sur les technologies de l'information dans l'éducation et les conclusions du Sommet de Bucarest de septembre 2006 à une prochaine réunion.

### **La coexistence des libertés, des cultures et des religions**

Afin de mieux apprécier cette coexistence d'un point de vue local, la Commission a organisé une table ronde sur la question à laquelle ont participé plusieurs personnalités des principales confessions religieuses de la Martinique ainsi que des représentants de la famille de la libre pensée. Suite aux discussions, un projet de recommandation a été adopté et sera présenté lors de la session de l'APF prévue en juillet prochain à Libreville (Gabon). L'échange de vues sur le thème de la coexistence fût enrichi par la diversité culturelle et politique des membres de la Commission.

À l'issue de la réunion de la Commission, une délégation menée par son président, monsieur Ego Perron, a rendu visite à monsieur Aimé Césaire. Le but de cette visite était de rendre hommage à ce grand poète et de lui témoigner une reconnaissance pour sa contribution inestimable à l'existence d'une Francophonie diverse et respectueuse du génie propre des peuples.

Les membres de la délégation canadienne voudraient exprimer leur profonde gratitude à la Section française et, plus particulièrement, à son président délégué, monsieur Bruno Bourg-Broc, pour sa générosité et son accueil en Martinique. La délégation tient de plus à souligner que cette réunion de la Commission fut la dernière de monsieur Bourg-Broc, puisque celui-ci a décidé de quitter la vie politique.

Respectueusement soumis,

Andrée Champagne, sénatrice

Présidente de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de  
la Francophonie (APF)

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
<b>ACTIVITÉ</b>	Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
<b>DESTINATION</b>	Fort-de-France, Martinique
<b>DATES</b>	5 et 6 mars 2007
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'hon. Andrée Champagne
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	Denis Robert
<b>TRANSPORT</b>	<b>5 533.67 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>3 045.74 \$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>367.03 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>94.50 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 040.94 \$</b>